

Plusieurs Membres ont écrit qu'ils remettaient en question l'implantation d'une contribution au fonds de rénovation du parcours avant l'approbation du projet.

Si on se fie sur les commentaires reçus par les Membres, bien qu'ils ne soient pas unanimes, les Membres reconnaissent et comprennent qu'il existe un besoin d'entreprendre des travaux importants afin de restaurer et améliorer l'infrastructure de notre parcours, pour maintenir la qualité de l'expérience de golf à Bruno pour le futur et assurer sa durabilité.

Cela dit, de nombreux Membres ont exprimé leurs inquiétudes par rapport à certains aspects du projet, le plus répandu étant l'inquiétude que le Club s'endette trop.

Le montant annuel de la charge en capital, ainsi que les frais d'initiation, sont suffisants pour couvrir nos dépenses courantes en capital pour l'entretien et ne contribuent que quelques centaines de milliers de dollars aux réserves du Club. Le fait de compter uniquement sur ce fonds ne rapporterait pas suffisamment financièrement, dans un délai raisonnable, pour couvrir le coût des travaux importants nécessaires à la rénovation du parcours. Le Conseil d'administration a donc convenu que nous devons commencer immédiatement à constituer des réserves en capital, afin de réduire le montant de la dette qui sera nécessaire pour financer d'éventuelles rénovations du parcours.

Bien que nous nous soyons engagés à commencer immédiatement à constituer le fonds de rénovation du parcours, nous restons également déterminés à revoir et à modifier le plan qui a été présenté cet automne, dans le but de répondre aux préoccupations soulevées par les Membres. Nous réitérons que nous ne poursuivrons aucun projet de rénovation du parcours sans un large soutien de la part des Membres.